

L'AIMCC et le Comité stratégique de filière « Industries pour la construction » proposent un plan de relance tourné vers l'investissement durable et responsable

Tandis que le pays traverse une crise sanitaire inédite, liée à l'épidémie du COVID-19, priorité doit être donnée à la lutte contre la pandémie et à la protection de la santé des salariés. Nous savons d'ores et déjà que l'impact négatif de la situation actuelle entraînera une crise économique française et européenne importante, et qu'un grand nombre d'entreprises françaises se retrouveront dans des situations extrêmement périlleuses. Une reprise rapide de l'activité économique est donc aussi urgente qu'indispensable.

Alors que les premières positions du Haut conseil au climat et la Convention Citoyenne appellent les pouvoirs publics à une relance tournée vers la transition énergétique et environnementale, le plan de reprise et de relance élaboré par l'AIMCC, en tant qu'animatrice du CSF IPC, se base sur une conviction forte : l'écologie et l'économie doivent converger, pour sortir au plus vite de la crise.

La contribution de la Filière Industries pour la Construction animée par l'AIMCC insiste premièrement sur l'accélération de la reprise car elle sera une condition *sine qua non* de succès de la relance : plus la reprise sera lente, plus les capacités d'action seront obérées dans un contexte concurrentiel toujours aussi vif malgré la crise.

Hervé de Maistre, Président du Comité Stratégique de Filière des Industries Pour la Construction, appelle de ses vœux un plan de relance rapide, massif, environnemental et social : « *Nos propositions conjuguent trois priorités : soutenir les plus fragiles, redonner rapidement de l'activité aux entreprises françaises, accélérer la transformation environnementale. Pour réussir le Plan de Relance, il nous faut des décisions audacieuses, un état d'esprit collectif, une gouvernance efficace. Les industriels sont conscients de la gravité de la situation, prêts à assumer leurs responsabilités aux côtés des pouvoirs publics et de tous les acteurs de la construction* ».

Le CSF Industries pour la Construction a émis une série de propositions dans le cadre du plan de relance auprès du Conseil National de l'Industrie et parmi celles-ci des thèmes essentiels ont rapidement émergé :

1. Une relance de la construction durable et résiliente par la mobilisation de l'épargne privée

Pour José Mickael Chenu, Directeur Marketing du groupe Vinci et Vice-Président d'EGF BTP : « *La mobilisation de l'épargne privée est une voie possible de la relance rapide, notamment dans le logement neuf mais aussi par exemple pour le plan Campus Universités et autres* ».

2. La massification de la rénovation énergétique performante des maisons individuelles et quartiers pavillonnaires

Pour Eric Mestrallet, qui anime le pilote industriel en Ile de France en lien avec la Métropole du Grand Paris du projet Parcours Rénovation Énergétique Performante » (PREP) : « *il est indispensable de créer une nouvelle dynamique en matière de rénovation énergétique des maisons individuelles, bien souvent assimilé à un angle mort des politiques publiques depuis une dizaine d'années. C'est un enjeu pour générer de la valeur ajoutée locale, valoriser le patrimoine des propriétaires occupants et apporter dans*

Contact presse :

VILLAMONET - 01 47 05 09 08

Christophe Giraudon – cgiraudon@villamonet.fr / Sandrine Palmeira - spalmeira@villamonet.fr

certains cas une réponse à la dégradation des quartiers pour éviter le sentiment de « relégation » de nos concitoyens. Le soutien de l'Association des Maires de France met en évidence l'attente maintenant déterminante des Maires, pour initier une dynamique qui a fait ses preuves sur l'habitat vertical et les centres-villes ».

3. La promotion du « Made in France »

Pour Nicolas Vuillier, Président de l'UNICEM et Didier Petetin, Directeur Général de Vicat, il est indispensable de *« faire de la commande publique un levier pour encourager la production locale et la mieux-disance et ainsi promouvoir la création de la valeur ajoutée locale par nos industries et l'ensemble de nos partenaires au sein de la filière, synonyme de résilience et d'indépendance ».*

4. La prise en compte prioritaire des ménages démunis pour une rénovation BBC aidée et financée à 100%

Pour Jacques Pestre, administrateur de la FNBM, pilote des actions relatives à la rénovation de l'habitat, *« il faut penser aussi et surtout aux ménages les plus démunis, qui sortiront de la crise encore plus fragilisés, et le projet -100% aidé et financé- sera réservé aux ménages des 3 premiers déciles ».*

5. Chèque « rénovation travaux » à destination de tous les ménages

Pour Hugues Vérité, délégué permanent du CSF IPC et délégué général de l'AIMCC : *« il faut relancer la machine rapidement et tenir compte des leçons de la dernière relance post crise 2008 en redémarrant encore plus vite. La création éventuelle d'une « monnaie verte » constituerait une des pistes les plus efficaces ».*

6. L'industrialisation des solutions de rénovation performante pour les Universités et les pools de bâtiments publics

Pour Patrice Barbel, enseignant chercheur, conseiller patrimoine au sein de la Conférence des Présidents d'Universités, *« il est possible en moins de 6 mois de lancer un programme ambitieux de rénovation globale à l'échelle de 10 universités inscrites dans leur territoire (représentant 500 000 m2) qui seront les étalons d'un déploiement généralisé (15 000 000 m2) sur 3 ans dans le cadre d'une industrialisation des solutions d'efficacité énergétique performantes et volontaristes, et de financements innovants de type « fonds d'amorçage » associé à des fonds de garantie. L'objectif cible sera de stabiliser un modèle économique soutenable et vertueux pour l'ensemble des acteurs des territoires (bilan carbone, mobilité, emplois, innovations formation recherche...) ».*

7. Le respect dans les relations commerciales, un gage de confiance réciproque essentiel pour une reprise accélérée

Pour Philippe Gruat, administrateur de l'AIMCC, référent PME-TPE-ETI au sein du Conseil National de l'Industrie pour la filière, *« il faut que la loyauté dans les relations commerciales, notamment sur le respect des délais de paiement et des créances entre acteurs de la chaîne, soit la pierre angulaire d'une reprise et d'une relance fondées sur la confiance de toute la filière ».*

Contact presse :

VILLAMONET - 01 47 05 09 08

Christophe Giraudon – cgiraudon@villamonet.fr / Sandrine Palmeira - spalmeira@villamonet.fr

À propos de l'AIMCC :

Fondée en 1971, l'AIMCC est l'Association française des industries des produits de construction. Elle représente 80 organisations professionnelles regroupant 7 000 fabricants de produits (matériaux, composants, équipements et systèmes) entrant dans la construction, pour une activité de 45 Mds € réalisée par 430 000 salariés. Elle a pour mission de promouvoir le point de vue de ses adhérents et leur rôle économique de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine.

Pour en savoir plus : www.aimcc.org

Contact presse :

VILLAMONET - 01 47 05 09 08

Christophe Giraudon – cgiraudon@villamonet.fr / Sandrine Palmeira - spalmeira@villamonet.fr